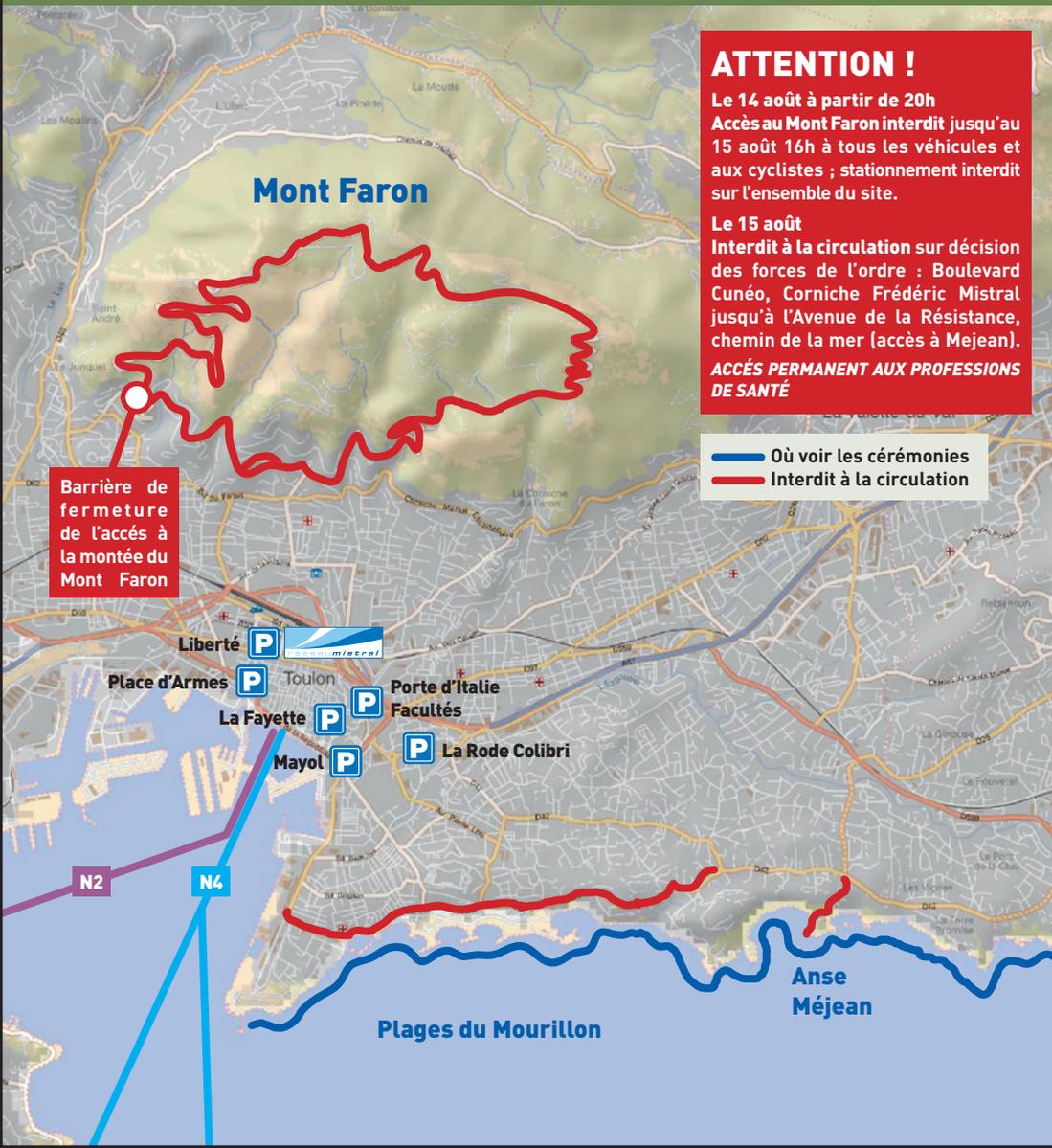


CÉRÉMONIE DU 70^{ème} ANNIVERSAIRE DU DÉBARQUEMENT DE PROVENCE - TOULON

- PARADE NAVALE - DÉFILÉ AÉRIEN - PATROUILLE DE FRANCE - FEU D'ARTIFICE -



ATTENTION !

Le 14 août à partir de 20h
Accès au Mont Faron interdit jusqu'au 15 août 16h à tous les véhicules et aux cyclistes ; stationnement interdit sur l'ensemble du site.

Le 15 août
Interdit à la circulation sur décision des forces de l'ordre : Boulevard Cunéo, Corniche Frédéric Mistral jusqu'à l'Avenue de la Résistance, chemin de la mer (accès à Mejean).
ACCÈS PERMANENT AUX PROFESSIONS DE SANTÉ

— Où voir les cérémonies
— Interdit à la circulation

Barrière de fermeture de l'accès à la montée du Mont Faron

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire du Débarquement de Provence, de nombreux événements sont prévus la journée du 15 août. Voici quelques informations pratiques qui vous permettront de profiter dans les meilleures conditions de cette journée dans l'agglomération toulonnaise.

PROGRAMME DU 15 AOÛT

10h30 - 11h30 Cérémonie du 70^{ème} anniversaire du Débarquement et de la bataille de Provence au Mémorial du Mont Faron, présidée par le Président de la République. **L'accès au Mont Faron se fait uniquement par téléphérique de 9h à 10h30 (Ligne 40).**
17h20 Début de la cérémonie internationale présidée par le Président de la République à bord du porte-avions Charles de Gaulle amarré en rade de Toulon.
19h Arrivée de la Parade navale le long des côtes toulonnaises (départ de Cannes à 12h).
19h Défilé aérien grande rade de Toulon avec la participation de la Patrouille de France.
22h Feu d'artifice tiré du Fort Saint-Louis.

ASSISTER À LA CÉRÉMONIE

En voiture : les parcs de stationnement Vinci suivants proposent un tarif unique de 2.50 euros pour la journée du 15 août : Colibri/La Rode, Liberté, Mayol, Facultés, La Fayette, Place d'Armes et Portes d'Italie.

Avec le Réseau Mistral :

Le vendredi 15 août, les services des Nocturnes, de 21h30 à 00h30, seront renforcés dans les conditions suivantes :

- Les lignes N1 (Liberté - Valette), N3 (Liberté - Place Bouzigues), N8 (Liberté - Sablettes), N5 (Liberté - Revest), N9 (Liberté - La Garde/Bowling) et N12 (Liberté - La Baume à Ollioules) offriront un bus toutes les 15 min.

À noter que la ligne N8 / Sablettes modifiera son itinéraire pour desservir l'arrêt « rue d'Alger » sur l'avenue de la République puis reprendra son itinéraire habituel vers Les Sablettes via la place de la Liberté.

- La ligne N5 (Liberté - Revest) sera assurée en bus.
- La ligne N6 (Liberté - Mourillon) sera remplacée par une navette entre l'Opéra de Toulon et le Rond Point du 18 Juin au Mourillon pour rallier le site du feu d'artifice entre 17h et minuit (dernier départ du Rond Point du 18 Juin au Mourillon).
- Les lignes maritimes N2 (Toulon - La Seyne) et N4 (Toulon / St Mandrier / Sablettes) et les lignes terrestres N7 (Seyne Centre - Plage Bonnegrâce), N10 (Université nord - Hyères centre) et N11 (Gare routière / Liberté - Hyères Centre) fonctionneront aux horaires habituels des nocturnes. www.reseauamistral.com

La tarification habituelle du Réseau Mistral s'appliquera sur ces services (tarif détail 1,40 euro).

LES CÉRÉMONIES EN DIRECT...

Journaux télévisés de 12h et 19h, émission spéciale à partir de 20h30 en direct de Toulon sur France 3.

D'autres cérémonies auront lieu les 15 et 16 août dans le département ; retrouvez le programme complet sur le site : www.var.gouv.fr